

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Absence d'utilisation du compte épargne temps	E57
Absences pour événements familiaux - Exemple jurisprudentiel	D10.1
Accord instituant un compte épargne temps	E60
Acquisition des congés payés - Exemple jurisprudentiel	A13
Activité professionnelle pendant les congés	B50
Adoption	D23
Affectation de jours de repos au compte épargne temps acquis dans le cadre d'un accord de réduction du temps de travail	E47
Affectation de la participation et des avoirs du PEE	E43
Alimentation du compte épargne temps	E40
Allocation parentale d'éducation	D24.3
Années incomplètes	A11-A21
Anticipation des congés	B14
Arrivée en cours d'année	A11-A21
Articles du Code du travail (anciens articles du Code du travail)	
- Droit au congé : articles L. 223-1 - L. 223-2 modifié - L. 223-3 - L. 223-4 modifié L. 223-5 - L. 223-6 - L. 223-7 - L. 223-7-1 - L. 223-8 - L. 223-9 nouveau	A12
- Indemnités de congé : articles L. 223-11 - L. 223-12 - L. 223-13 - L. 223-14 L. 223-15	C10.1
- Congés pour événements familiaux : article L. 226-1	D10.2
- Compte épargne temps : article L. 227-1 modifié	E10.1
Assiette de l'indemnité de congés payés - Exemple jurisprudentiel	C15
Augmentations de salaire	C11-E44
Autorisations légales d'absences pour événements familiaux	D10
Avantages en nature	C11.2

B

Bénéficiaires du compte épargne temps	E31
Bulletin de paie	C22

C

Calcul de la durée des congés payés	A21
Calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés	C31
Calcul de l'indemnité de congés payés	A23.1-C13-C14
Cas particuliers des interruptions de grossesse	D23
Cas pratiques	C32
Chèques-vacances	B60
Chômage des jours fériés	B21
Chômage partiel	B13
Comparaison règle du 1/10 ^e et règle du maintien de salaire	C13-C13.1
Compte Épargne Temps	E10
Congé (5 ^e semaine)	B11
Congé conventionnel	C10-C11.3-E50
Congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie	D27
Congé de formation	E50
Congé de maternité ou d'adoption	D23
Congé de paternité	D25-D25.1-D25.2
Congé de présence parentale	D26
Congé de solidarité internationale	D22
Congé de soutien familial	D28
Congé des femmes enceintes ou ayant accouché occupant un poste à risque	D23.8
Congé des jeunes mères de famille	A23
Congé des jeunes travailleurs	A23
Congé légal	A20
Congé minimal continu	B11
Congé parental d'éducation	D24-E50
Congé pour création d'entreprise	D21-E50
Congé sabbatique	D20-E50
Congé sans solde	D29
Congés de fractionnement conventionnels	B15
Congés de longue durée	D20
Congés non rémunérés	D11
Congés possibles dans le cadre d'un compte épargne temps	E51-E52
Congés pour enfant malade	D11
Congés pour événements familiaux	D10
Congés rémunérés	D10
Congés supplémentaires conventionnels	A23.1

C (suite)

Congés supplémentaires légaux	A23
Congés supplémentaires pour fractionnement	B15
Contenu de l'accord de mise en place du compte épargne temps	E33
Convention de forfait	C21
Conversion de primes dans le compte épargne temps	E40-E42-E43
Cumul d'activité chez plusieurs employeurs	A11

D

Dates de départ en congés payés	B12
Débiteur du paiement des congés	C21
Décès du salarié	C21
Décompte des congés payés	B16-B23
Départ en cours d'année	A11
Détermination du salaire de référence	C11
DIF	E80
Dispositions spécifiques au 1 ^{er} mai	B21-B22
Droit à congés payés	A10
Droit à l'indemnité compensatrice de congés payés	C30
Durée des congés payés	A20

E

Éléments exclus du salaire de référence	C11.1
Éléments inclus dans le salaire de référence	C11
Embauche en cours d'année	A11
Employeurs multiples	A11
Enfant malade	D11
Entreprises de manutention des ports	E33
Événements familiaux	B40-D10
Exemples d'alimentation du compte épargne temps	E46-E47
Exemples jurisprudentiels	C15-C21-C30.1-D10.1
Exercice d'une activité professionnelle pendant les congés payés	B50

F

Faute lourde	C30
Faute lourde et congés payés - Exemple jurisprudentiel	C30.1
Fermeture de l'entreprise pendant les congés payés	B13
Fêtes religieuses - corporatives	B20
Financement des chèques-vacances	B60
Fixation de la date des congés	B12
Fractionnement des congés payés	B15
Frais professionnels	C11-C11.1

G

Gestion des congés payés en heures	B23.1
------------------------------------	-------

H

Heures supplémentaires	B21.1-C11
------------------------	-----------

I

Incapacité de travail précédant une rupture du contrat de travail	B31
Incidence de la maladie sur la prise des congés payés	B31
Incidence de la maladie sur les droits à congés payés	B30
Incidence des jours fériés	B20
Incidence d'un événement familial	B40
Indemnisation au titre du chômage partiel	B13
Indemnisation du congé dans le cadre d'un compte épargne temps	E54
Indemnité compensatrice de congés payés et rupture du contrat de travail	C30-C32
Indemnité de congés payés	C10
Indemnité d'expatriation	C11.1
Information des salariés (dates des congés)	B12
Initiative de l'employeur (dates des congés)	B12
Intéressement (primes)	C11.1
Interruption volontaire de grossesse	D23.11

J

Journées de ponts	B24
Jours fériés (légaux - supplémentaires)	B20
Jours fériés (grève - décompte des heures supplémentaires)	B21.1
Jours fériés et congés payés	B23
Jours fériés travaillés et journée de solidarité	B22
1 ^{er} mai	B21-B22

L

Loi de mensualisation	D10
-----------------------	-----

M

Majorations de salaire	C11
Maladie et congés payés	B30-B31-C11.2
Mandataires sociaux	A10
Mariage	D10
Maternité (congé)	D23
Mensualisation	D10
Mentions du bulletin de paie	C22
Minimum d'un mois de travail effectif	A11
Mise en place du compte épargne temps	E30
Mi-temps thérapeutique et congés payés suite à accident du travail	C11.3
Modification de l'horaire de travail	B24
Modification des dates de congés payés	B12

O

Objectifs du compte épargne temps	E20
Ordre des départs en congés	B12
Ouverture du droit à congés payés	A11

P

PACS (Pacte Civil de Solidarité) - Incidences	B12-D10
Paiement de l'indemnité de congés payés	C20
Paiement des jours fériés chômés	B21
Participation aux résultats	C11.1
Période de référence	A11
Période légale des congés payés	B10
Périodes assimilées à du travail effectif	A11.1-A22
Périodes de suspension du contrat de travail	C11.2
Périodes de travail n'ouvrant pas droit à congés payés	A11.1
Périodes équivalentes	A11.1-A21
Pluriactivité	B12
Ponts	B24
Poste à risque (congé de maternité)	D23.8
Préavis et congés payés	B12.1
Prescription - Exemple jurisprudentiel	C21.1
Prime d'ancienneté	C11
Prime de transport	C11
Prime exceptionnelle	C11.1
Prise anticipée des congés payés	B14
Prise des congés payés	B10
Prise des congés payés des salariés à temps partiel - Exemple jurisprudentiel	B17
Protection contre le licenciement - Tableau récapitulatif (maternité)	D23.11

Q

Questionnaire sur les congés payés	C32
------------------------------------	-----

R

Récupération des heures chômées	B21.1
Règle du 1/10 ^e - Détermination du salaire de référence	C11-C13
Règle du maintien de salaire	C12-C13
Renonciation d'utilisation du compte épargne temps	E57
Report de jours de repos dans le compte épargne temps	E40
Report des congés payés dans le compte épargne temps	E41
Repos compensateurs acquis dans le cadre d'un accord de réduction du temps de travail	E45
Repos compensateurs pour heures supplémentaires	C11
Repos compensateurs pouvant alimenter le compte épargne temps	E44
Respect des dates de congés payés par le salarié	B12.1
Rupture du contrat de travail	A11-A21-C30-C32

S

Salaire de référence	C11
Salaire forfaitaire - Exemple jurisprudentiel	C21
Salariés à employeurs multiples	B50
Salariés à temps partiel	A11-B16
Salariés concernés	A10
Salariés sous contrat à durée déterminée	A11.1
Salariés sous contrat de travail temporaire	A11.2
Situation du salarié dans le cadre d'un compte épargne temps	E55
Solde des congés payés	C22
Sommes versées dans le cadre d'un accord d'intéressement, de participation ou d'un plan d'épargne entreprise	E43

T

Temps partiel	A11-B16.1
Temps partiel annualisé	B16.1
Textes applicables au compte épargne temps	E10
Titres restaurant	C11.2
Traitement des temps de non présence au travail du salarié	B21.1
Transfert des droits dans le cadre d'un compte épargne temps	E55
Transformation d'un temps partiel en temps plein	C12
Treizième mois	C11

U

Utilisation du compte épargne temps	E45.1-E50
-------------------------------------	-----------

V

Volontariat du salarié (Compte Epargne Temps)	E30
---	-----

